

CONTRAT D'ENGAGEMENT LEGUMES – Amap de Bègles

David Sireyjol, jeune agriculteur installé à Labescan en Gironde, vous propose des paniers de légumes diversifiés issus d'une agriculture tout à la fois biologique, paysanne et artisanale.

Nom de l'Adhérent :

Je suis à jour de ma cotisation à l'AMAP de Bègles (10 €).

Je m'engage à respecter les principes de la Charte de l'AMAP de Bègles

Je m'engage à prendre un panier de légumes chaque semaine, du mardi 3 Novembre 2020 au mardi 26 Octobre 2021. Soit 12 mois d'engagement pour un total de 696€.

Le règlement s'effectue par chèque au nom de **David SIREYJOL** à la date du jour.

Je m'engage à participer à une demi-journée d'aide à David, sur l'exploitation, s'il en ressent le besoin au cours de l'année.

Condition de règlement :

mensuelle

Panier : 12 chèques de 58 €

Demi panier : 12 chèques de 29 €

Double panier : 12 chèques de 116 €

Les chèques de la totalité de la commande sont joints à celle-ci.

Je m'engage à prendre ou faire prendre ma commande chaque mardi de 19h00 à 20h00. Si le panier de légumes n'est pas retiré, je ne peux pas me faire rembourser, il sera distribué aux autres Amapiens.

Fait à :

Date :

Signature

** Sur la période de début Novembre 2020 à fin Octobre 2021, nous sommes sur 47 paniers d'une valeur variable de 14€ à 17€ soit 696€ répartis sur 12 mois. Cinq distributions seront supprimées, dont une le 29 Décembre et les 4 autres à définir. Si une ou plusieurs autres dates de distribution étaient annulées, elles seraient compensées par des paniers plus gros sur d'autres distributions et nous serions dans ce cas prévenus au moins un mois à l'avance. Il faut également rappeler qu'en cas de graves intempéries climatiques, si David ne pouvait pas honorer le contrat et nous fournir les paniers payés nous serions alors solidaires et lui apporterions notre soutien.*

CONTRAT D'ENGAGEMENT LEGUMES – Amap de Bègles

David Sireyjol, jeune agriculteur installé à Labescan en Gironde, vous propose des paniers de légumes diversifiés issus d'une agriculture tout à la fois biologique, paysanne et artisanale.

Nom de l'Adhérent :

Je suis à jour de ma cotisation à l'AMAP de Bègles (10 €).

Je m'engage à respecter les principes de la Charte de l'AMAP de Bègles

Je m'engage à prendre un panier de légumes chaque semaine, du mardi 3 Novembre 2020 au mardi 26 Octobre 2021. Soit 12 mois d'engagement pour un total de 696€.

Le règlement s'effectue par chèque au nom de **David SIREYJOL** à la date du jour.

Je m'engage à participer à une demi-journée d'aide à David, sur l'exploitation, s'il en ressent le besoin au cours de l'année.

Condition de règlement :

mensuelle

Panier : 12 chèques de 58 €

Demi panier : 12 chèques de 29 €

Double panier : 12 chèques de 116 €

Les chèques de la totalité de la commande sont joints à celle-ci.

Je m'engage à prendre ou faire prendre ma commande chaque mardi de 19h00 à 20h00. Si le panier de légumes n'est pas retiré, je ne peux pas me faire rembourser, il sera distribué aux autres Amapiens.

Fait à :

Date :

Signature

** Sur la période de début Novembre 2020 à fin Octobre 2021, nous sommes sur 47 paniers d'une valeur variable de 14€ à 17€ soit 696€ répartis sur 12 mois. Cinq distributions seront supprimées, dont une le 29 Décembre et les 4 autres à définir. Si une ou plusieurs autres dates de distribution étaient annulées, elles seraient compensées par des paniers plus gros sur d'autres distributions et nous serions dans ce cas prévenus au moins un mois à l'avance. Il faut également rappeler qu'en cas de graves intempéries climatiques, si David ne pouvait pas honorer le contrat et nous fournir les paniers payés nous serions alors solidaires et lui apporterions notre soutien.*